
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 4 AVRIL 2016 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 4 avril à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no.2 : Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4 : Line Cloutier
 Siège no 5 : Denis Allaire
 Siège no 6 : Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

ORDRE DU JOUR

Pensée : **Le temps qui nous reste à vivre est plus important que toutes les années écoulées.**

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©

Assemblée ordinaire du 7 mars 2016

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de mars 2016, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) pour 2016-2017 (100\$)

6.02 Tournoi de golf et contribution Chevaliers de Colomb de East Angus, 20 juin 2015

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES A PAYER ©

8.1 **salaires** du 1^{er} mars au 31 mars 2016 ©

Employés	15 352.85 \$	dépôt direct
Élus	28 766.01 \$	
achats listes ©		
2016-03C	3 741.87 \$	
2016-04A	32 058.39 \$	

8.2 **Certificats disponibilité de crédits**

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de mars en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

10.00 AVIS DE MOTION

10.01 Avis de motion règlement de zonage 6-2000 concordance au schéma d'aménagement

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 Suivi de la demande d'autorisation à la CPTAQ –Ferme Trigenco Inc.

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile
Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et voirie
Conseiller #6 Gray Forster : incendie et voirie

Maire : MRC absent

b) Rapports – chef d'équipe

M. Yves Allaire dépose son rapport du mois de mars 2016 et travaux à faire en avril 2016

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Deslongchamps dépose son rapport du mois de mars 2016

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 Nomination du vérificateur pour l'année 2016
13.02 Pancarte pour annoncer la bâtisse multifonctionnelle
13.03 Dérogation mineure pour le 293 chemin Bassin Sud
13.04 Demande d'appui à la CPTAQ –aliénation et lotissement visant à détacher la résidence de la ferme pour la vendre (293 ch. Du Bassin).
13.05 Demande de la Ville de East Angus d'enlever le ponceau sur le chemin Martineau
13.06 Travaux pour corriger chemin Drouin – arpenteur
13.07 Suivi chemin Fouquet
13.08 Chemin Gosford Ouest – courbe Bouchard
13.09 Glissières chemin Gosford Ouest
13.10 Embauche de l'employé de voirie temporaire – Bertrand Goudreau
13.11 Réparations d'asphalte sur différents chemins
13.12 Fissures sur chemin d'asphalte
13.13 Agrandissement terrain au garage municipal

14.00 INVITATIONS

14.01 Don pour le souper de l'Association des pompiers

15.00 VARIA

15.01 Présentation des états financiers le 25 avril 2016 à 18 :30
15.02 Lettre de remerciement pour le don à Chloélyane
15.03 Lettre de remerciement de M. Lucien Ménard pour le don lors du décès de Mme Ménard

16.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 4 AVRIL 2016 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2016-053

résolution no 2016-053

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-054

résolution no 2016-054

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2016

2016-055

résolution no 2016-055

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance du 7 mars 2016 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2016-056

résolution no 2016-056

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de mars 2016 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Pierre Reid demande si l'autorisation à la CPTAQ qui demande un appui du conseil consiste à concasser dans la sablière le tas qui a été transporté du site de dynamitage de la Ferme Trigenco Inc.

M. le maire lui mentionne que lorsqu'il aura son autorisation de la CPTAQ il y aura du concassage dans la sablière afin de mêler avec du sable pour la vente.

M. Yvon Blouin demande quand la municipalité prévoit passer la niveleuse?

M. le maire mentionne que les chemins sont endommagés par le gel et dégel et que du gravier a été mis sur différents chemins.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 ADHÉSION AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE (CSLE) POUR 2016-2017

2016-057

résolution no 2016-057

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury devienne membre du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2016 et paye la cotisation annuelle de 100\$ (taxes incluses).

QUE la municipalité de Westbury mandate la conseillère Doris Martineau comme représentante de la municipalité de Westbury et comme représentante avec le conseiller Denis Allaire pour participer à l'assemblée annuelle des membres.

A D O P T É E

6.02 TOURNOI DE GOLF ET CONTRIBUTION CHEVALIERS DE COLOMB DE EAST ANGUS, 15 JUIN 2016

2016-058

résolution no 2016-058

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury procède à l'inscription d'une personne pour le tournoi des Chevaliers de Colomb qui se tiendra le 18 juin 2016.

QUE le montant de 80\$ soit autorisé et que la directrice générale procède au paiement.

A D O P T É E

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

aucun

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de mars 2016, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2016-059

résolution no 2016-059

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de mars 2016 pour un montant de :

Employés	15 352.85 \$	dépôt direct
Élus	28 766.01 \$	

selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisant :

2016-03C	3 741.87 \$
2016-04A	32 058.39 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

9.0 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun

10.0 AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 6-2000

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller Réjean Vachon qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage 6-2000 afin d'assurer la concordance entre le règlement de zonage et le schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut St-François ainsi que ses amendements.

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 SUIVI DE LA DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ –FERME TRIGENCO INC.

La demande est reportée pour étude.

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
M. Gendron mentionne qu'il serait intéressé à faire partie du comité pour le marché public de Westbury.

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
M. Vachon mentionne que lui aussi est intéressé à faire partie du comité de du Marché public de Westbury.

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile
AGA des loisirs en mars 2016

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Réunion de la Régie des Hameaux le 19 avril 2016

Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et voirie
M. Allaire mentionne qu'il y a eu 2 rencontres de voirie.

Conseiller #6 Gray Forster : incendie et voirie
M. Forster mentionne que le camion incendie a été vendu au montant de 25 000\$.

b) Rapports – chef d'équipe

-Rapport des travaux à faire

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Deslongchamps dépose son rapport du mois de mars 2016.

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2016

ATTENDU que conformément à l'article 966 du C.M., le conseil doit nommer un vérificateur externe pour au plus trois exercices financiers et que cependant, à la fin de son mandat, le vérificateur externe demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé à nouveau.

2016-060

résolution no 2016-060

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier

APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton soit nommée vérificateur pour l'année 2016, et qu'il n'y a pas lieu d'en informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, attendu que le vérificateur externe nommé pour l'exercice à venir est celui qui a été en fonction pour l'exercice précédent.

A D O P T É E

13.02 PANCARTE POUR ANNONCER LA BÂTISSE MULTIFONCTIONNELLE

Il faudrait penser à faire installer un panneau publicitaire pour la nouvelle bâtisse.
Le comité pourra faire une recommandation.

13.03 DÉROGATION MINEURE POUR LE 293 CHEMIN BASSIN SUD

ATTENDU qu'une demande de dérogation mineure a été présentée au bureau de l'inspecteur en bâtiment par les propriétaires du 293 chemin du Bassin Sud concernant l'implantation d'un bâtiment complémentaire en majeure partie dans la cour avant;

ATTENDU que le comité consultatif en urbanisme (CCU) est d'avis que selon le plan fourni par le demandeur le garage pourrait être construit à droite de la résidence conforme à la réglementation;

2016-061

résolution no 2016-061

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron

APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury informe les propriétaires du 293 chemin Bassin Sud qu'elle suivra les recommandations du CCU et refuse la demande de dérogation mineure.

A D O P T É E

13.04 DEMANDE D'APPUI À LA CPTAQ –ALIÉNATION ET LOTISSEMENT VISANT À DÉTACHER LA RÉSIDENCE DE LA FERME POUR LA VENDRE (293 CH. DU BASSIN).

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation pour aliéner et lotir afin de séparer la résidence de la ferme pour la vendre a été déposé à la municipalité par M. Gérard R. Roy et Mme Monic Tardif du 293 chemin du Bassin Sud ;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation est sans impact sur le potentiel agricole du terrain et des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT que le projet est conforme aux règlements municipaux;

2016-062

résolution no 2016-062

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accepter la demande de M. Gérard R. Roy et Mme Monic Tardif, propriétaires du 293 chemin du Bassin Sud, afin de lotir, aliéner et de séparer la résidence de la ferme équestre afin de pouvoir vendre cette dernière.

A D O P T É E

13.05 DEMANDE DE LA VILLE DE EAST ANGUS D'ENLEVER LE PONCEAU SUR LE CHEMIN MARTINEAU

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury a reçu de la Ville de East Angus en date du 14 mars 2016 la résolution no 2016-077 mentionnant leur intention de procéder à l'enlèvement du ponceau qui traverse le chemin Martineau près du 406 chemin Martineau;

CONSIDÉRANT que le chemin Martineau est un chemin mitoyen et que l'entente pour l'entretien n'a toujours pas été renégociée et qu'il serait important d'entamer les négociations ;

CONSIDÉRANT qu'il pourrait y avoir préjudices aux propriétaires riverains de Westbury si une accumulation d'eau se produisait après l'enlèvement du ponceau et que la Ville pourrait être tenue responsable ;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre pourrait avoir lieu afin de prendre position sur la demande;

2016-063

résolution no 2016-063

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury sollicite une rencontre avec la Ville de East Angus afin de trouver une solution concernant les travaux prévus dans la résolution no. 2016-077 adopté par le conseil de East Angus lors de la séance ordinaire du lundi 7 mars 2016.

QUE la rencontre entre les parties pourrait être bénéfique pour entamer des négociations pour le renouvellement de l'entretien de nos chemins mitoyens.

QUE pour toutes ses raisons la municipalité de Westbury s'oppose à l'enlèvement du ponceau tant que la rencontre n'a pas eu lieu.

A D O P T É E

13.06 TRAVAUX POUR CORRIGER CHEMIN DROUIN – ARPENTEUR

ATTENDU que la virée du chemin Drouin ne semble pas adéquate pour les camions de déneigement même si la construction a été faite selon le règlement;

2016-064

résolution no 2016-064

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE mandater l'arpenteur de la firme Jacques Blanchard, à venir faire le piquetage sur le terrain pour régulariser la virée selon un plan déjà présenté.

QUE le coût estimé à 1500\$ pour les travaux d'arpentage en plus du contrat notarié soit autorisés.

A D O P T É E

13.07 SUIVI CHEMIN FOUQUET

Le comité de voirie pourrait faire une rencontre sur le chemin pour constater son état avant de rencontrer le propriétaire.

13.08 CHEMIN GOSFORD OUEST – COURBE BOUCHARD

2016-065

résolution no 2016-065

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE mandater l'ingénieur M. Lauréat Thériault à faire du piquetage avec le chef d'équipe avant de sortir le devis pour le redressement de la courbe.

A D O P T É E

13.09 GLISSIÈRES CHEMIN GOSFORD OUEST

ATTENDU que le chef d'équipe a évalué les travaux à faire pour le remplacement des glissières de sécurité sur le chemin Gosford Ouest;

ATTENDU qu'une soumission a été demandée à la compagnie Ployard 2000 pour changer les câbles d'acier par des glissières de fer;

2016-066

résolution no 2016-066

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité autorise un montant de 8 813.32 \$ en plus des taxes applicables pour changer les glissières de sécurité sur câble sur le chemin Gosford Ouest par des glissières d'acier et remplacement des poteaux.

QUE le montant inclus l'enlèvement, la mobilisation-démobilisation et la signalisation.

QUE les travaux seront sous la supervision du chef d'équipe.

A D O P T É E

13.10 EMBAUCHE DE L'EMPLOYÉ DE VOIRIE TEMPORAIRE- BERTRAND GOUDREAU

2016-067

résolution no 2016-067

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité autorise l'embauche de M. Bertrand Goudreau comme employé temporaire en voirie selon les besoins et sous la supervision du chef d'équipe.

A D O P T É E

13.11 RÉPARATIONS D'ASPHALTE SUR DIFFÉRENTS CHEMINS

2016-068

résolution no 2016-068

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser la réparation de l'asphalte sur différents chemins pour un maximum de 20000 \$ selon la demande de prix auprès de 2 entrepreneurs.

QUE les travaux seront sous la supervision du chef d'équipe.

A D O P T É E

13.12 FISSURES SUR CHEMIN D'ASPHALTE

2016-069

résolution no 2016-069

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser la réparation des fissures sur l'asphalte sur différents chemins pour un maximum de 5000 \$ selon la demande de prix auprès de 2 entrepreneurs.

QUE les travaux seront sous la supervision du chef d'équipe.

A D O P T É E

13.13 AGRANDISSEMENT TERRAIN AU GARAGE MUNICIPAL

Des démarches devront être faites rapidement.

14.00 INVITATIONS

DON POUR LE SOUPER DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS

2016-070

résolution no 2016-070

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury contribue pour un montant de 160.00\$ pour l'activité d'un souper spaghetti de l'Association des pompiers de East Angus, Ascot Corner et Westbury qui se tiendra le 23 avril 2016.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière procède au paiement.

A D O P T É E

15.00 VARIA

15.01 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS LE 25 AVRIL 2016 À 18 :30

15.02 LETTRE DE REMERCIEMENT POUR LE DON À CHLOÉLYANE

15.03 LETTRE DE REMERCIEMENT DE M. LUCIEN MÉNARD POUR LE DON LORS DU DÉCÈS DE MME MÉNARD

15.04 MANDAT À L'AVOCAT POUR SA PRÉSENCE À UNE RÉUNION DE TRAVAIL

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande d'appui pour une autorisation auprès de la CPTAQ afin de concasser, entreposer le matériel en provenance de la baisse du buton de roc afin de le mélanger avec le sable et le vendre;

2016-071

résolution no 2016-071

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil demande que l'avocate de la municipalité soit présente à une rencontre de travail qui pourrait se tenir le 18 avril 2016 selon ses disponibilités.

QUE le soir même une réunion spéciale pourra être convoquée si la rencontre de travail a lieu.

A D O P T É E

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Reid demande si les gens peuvent assister à réunion spéciale.
L'avis public d'une réunion spéciale est affiché sur le babillard à l'entrée du bureau et au garage municipal.
Mais les gens peuvent communiquer avec le bureau.

17.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2016-072

résolution no 2016-072

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

A D O P T É E

L'assemblée est levée à 20 heures 25 minutes.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière